

Elie CARONIQUE  
Max ORVILLE  
Augustin BONBOIS  
Conseillers municipaux de l'opposition

Le 7 Octobre 2011

Monsieur Ralph MONPLAISIR  
Maire de Case Pilote  
Place Gaston Monnerville  
97222 Case Pilote

**Lettre- réponse ouverte à Monsieur le Maire de Case Pilote.**

Objet : réponse à votre courrier du 6/10/11 relatif au conseil municipal du 03/10/11.

Monsieur le Maire,

Nous avons le devoir et le regret de vous adresser le présent courrier suite à votre missive en date du 06/10/11 relative au Conseil Municipal du 03/10/11, à 18h30.

Effectivement présents dès 18h30 sur la place de l'hôtel de ville, nous n'avons cru bon de nous présenter dans la salle de délibérations et ceci, afin de manifester **notre indignation** tant quant à **votre comportement et propos vexants** sur la place de l'hôtel de ville, sous le regard de passants médusés et sans voix, vis-à-vis d'une conseillère municipale de l'opposition, votre ex-1<sup>ère</sup> adjointe, (**attitude et propos publics indignes d'un 1<sup>er</sup> magistrat**) qu'en ce qui concerne **la légèreté des conseillers de votre majorité**, qui depuis de longs mois déjà brillent par leur absence lors des conseils municipaux. La plupart des conseils municipaux se tiennent à 14 membres présents dont 8, au mieux 10 conseillers de la majorité. Et lorsque ces conseils sont re-convoqués à votre initiative, c'est pire encore ! Les conseils se tenant à 8 parfois au mieux à 10 conseillers municipaux en comptant ceux de l'opposition.

Dès lors, la tenue régulière des Conseils municipaux ainsi que le quorum requis, reposant **exclusivement** sur la présence effective des conseillers municipaux de l'opposition que nous représentons.

Prétendre avec **la mauvaise foi et l'aplomb** qui vous caractérisent et qui constituent votre **marque de fabrique**, que la non tenue de ce Conseil est due à l'absence des conseillers de l'opposition est tout simplement **grotesque et pitoyable**. La non-tenue de ce Conseil municipal est **ESSENTIELLEMENT imputable** à l'absence récurrente de vos conseillers.

Pour mémoire, vous disposiez d'une majorité de 17 membres sur 27 conseillers lors de votre élection. **Où sont-ils donc ?**

Si l'on doit présenter les différents et multiples **procès-verbaux** des conseils municipaux depuis plus d'un an, vos conseillers sont **aux abonnés absents** et, pire, vous êtes dans **l'incapacité de les remplacer définitivement**. Vous êtes **un Maire sans troupes**.

Vous ne fonctionnez qu'avec des procurations et quelques conseillers zélés et soumis, et cela depuis bientôt 2 ans. **Voilà la réalité incontestable (les PV font foi !)**

Alors en effet, nous partageons votre sentiment, le premier pénalisé est évidemment l'administré pilotin. Il est convaincu que le Maire, fort de 17 conseillers, a les moyens de travailler effectivement et efficacement. Vous le dupez !!! Si tous les conseillers de la majorité étaient présents et assidus, tous les Conseils se tiendraient de facto. **Tel n'est jamais le cas malheureusement**. Nous invitons d'ailleurs la population pilotine à assister au conseil municipal pour vérifier cet état de fait !

Votre volonté manifeste et fort compréhensible de ne pas comprendre les raisons de notre protestation, de n'en faire qu'à votre tête, de n'écouter qu'à la marge les observations pertinentes de l'opposition, votre conception **dictatoriale de la démocratie qui fait fi bien souvent de la réglementation**, cette **conception erronée et archaïque** d'une démocratie locale **ne lasse pas de surprendre...** les non-initiés du personnage que vous êtes !!!

Nous vous invitons dans l'intérêt supérieur de la commune à **rectifier, moderniser et réactualiser** votre manière de concevoir l'exercice des responsabilités communales.

Il nous semble enfin, de bonne administration, afin que **le ridicule ne fasse de vous le comique de service**, que vous informiez préalablement Monsieur le Préfet, des agissements **répétitifs** de vos conseillers municipaux de la majorité **très souvent absents**. Monsieur le Préfet pourra sans difficulté aucune, à la lecture des PV, vérifier la pertinence de nos observations à ce sujet. Par ailleurs, nous sommes ravis que vous ayez le désir de prévenir Monsieur le Préfet sur le fonctionnement des conseils municipaux. Nous nous proposons quant à nous de porter à son attention également, un certain nombre de faits qui méritent un intérêt toute particulier sur vos actes de gestion ayant des conséquences graves pour l'administré pilotin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Elie CARONIQUE

Max ORVILLE

Augustin BONBOIS

Copie à Monsieur le Préfet.